



Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes

Filière forêt-bois
se former pour
avancer

Catalogue de formations 2016-2020

Edito

Chers collègues,

la forêt, ses ressources et toutes les activités qui y sont liées nécessitant notre implication.

Aménageur, maître d'ouvrage, propriétaire, gestionnaire de risques, au regard de ces multiples responsabilités que nous nous devons de gérer, valoriser et préserver de manière exemplaire les ressources naturelles de nos territoires.

Pour vous accompagner dans ces missions, nous proposons des formations régulières à destination de tous les élus d'Auvergne.

Depuis 2016, nous innovons en créant un cycle de 8 formations complémentaires qui seront organisées jusqu'en 2020, afin de répondre au mieux à vos besoins d'élus. Vous trouverez ainsi des réponses à toutes vos questions sur les choix de gestion des forêts publiques et la place de la filière bois, sur le suivi comptable en mairie, l'incidence de l'évolution du climat, mais aussi sur les perspectives de valorisation performantes ou l'intégration de la forêt dans les démarches de planification territoriale comme les documents d'urbanismes.

Les Communes forestières ont pour vocation de vous apporter conseils et expertise pour une valorisation locale et territorialisée de la ressource et des emplois de la filière reposant sur une gestion forestière durable. Dans cette logique vertueuse, nous représentons toutes les collectivités concernées par la forêt et à défendons les intérêts de nos adhérents auprès des institutions. Aussi nous sommes là, à vos côtés, pour vous aider à valoriser vos ressources et vos projets.

En souhaitant que le cru 2016 des formations vous donne les clefs pour faire aboutir les projets de vos territoires.

Cordiales salutations

Dominique Jarlier
Vice-président de l'Union régionale des
Associations des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes

Sommaire

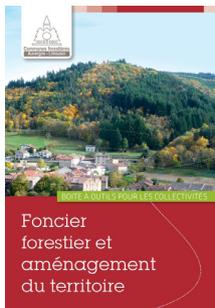
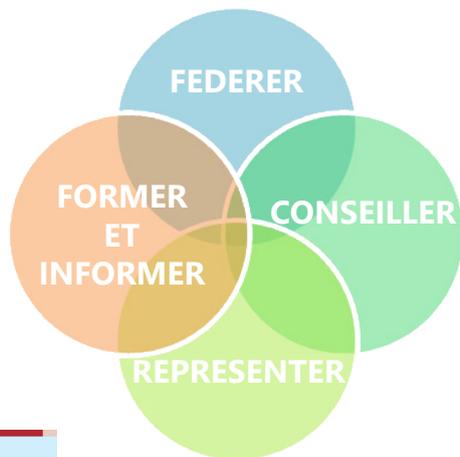
■ Le réseau des Communes forestières : de quoi s'agit-il ?	4
■ Informations pratiques	5
■ Formations	6
■ PREMIERE APPROCHE Elus, forêt et bois : les essentiels pour agir à l'aune du changement climatique	7
■ CONNAITRE SON PATRIMOINE Foncier forestier	9
■ GERER LA FORET Budget forestier Regroupement de la gestion forestière	11
■ FORMATIONS THEMATIQUES Equilibre forêt-gibier Gestion de l'eau en forêt Valoriser les bois issus des forêts publiques dans les projets portés par les commune Assurer le développement des activités forestières et de la filière bois par la planification territoriale	14

Desserte forestière, bois construction, bois énergie, etc., vous êtes intéressé par une thématique que vous n'avez pas identifiée dans ce catalogue ?

Des formations « à la carte » supplémentaires peuvent également être envisagées.

Contactez nous pour en savoir plus !

Créée en 1933, le réseau des Communes forestières regroupe les collectivités désireuses de prendre en compte l'espace forestier et la filière forêt-bois dans leur politique. Regroupées au sein d'une fédération nationale, les Associations départementales de Communes forestières (associations loi 1901) se déploient sur l'ensemble du territoire national et accompagnent l'ensemble des collectivités concernées par la forêt, qu'elles soient propriétaires ou non de foncier forestier. Les associations œuvrent à vos côtés dans l'objectif de...



Services aux adhérents

Soucieuses de répondre aux besoins de nos adhérents, les Associations de Communes forestières vous fournissent des outils, alimentent vos réflexions et commentent l'actualité de la filière forêt-bois avec des documents techniques et politiques, des lettres d'informations, 1 revue traitant de sujets de fond et autres publications régulières.

Dernier opus destiné à guider nos adhérents dans la prise en compte de la forêt, **La boîte à outils pour le foncier forestier et l'aménagement du territoire** est disponible gratuitement pour tout adhérent à jour de sa cotisation.

Le réseau des Communes forestières de quoi s'agit-il ?

- **Le réseau des Communes forestières c'est...**
 - 1 Fédération nationale
 - 6 000** collectivités
 - 60%** de la surface des forêts communales
 - 50** associations départementales
 - Près de **90** salariés
 - 83** bougies !
- **En Auvergne-Rhône-Alpes c'est...**
 - 1 Union régionale
 - 9** Associations départementales
 - 798** communes ou collectivités adhérentes
- **Les formations ça donne...**
 - 150** sessions de formations par an
 - 3000** participants, élus et gestionnaires

Informations pratiques

Se former ? Pour quoi faire ?

Depuis leur création, les Communes forestières se sont saisi de l'enjeu majeur que représente la formation. Connaître la forêt et ses filières, apporter des éléments d'aide à la décision pour permettre aux territoires de construire une stratégie de développement locale vertueuse, telle est l'ambition du cycle de formation qui vous est proposé.

Format

Chaque thématique est traitée avec un format de 3 ou 6 heures, dont les différentes parties sont déclinés en salle et illustrées avec des visites de terrain, des études de cas ou des témoignages. Divers professionnels de la forêt et du bois interviendront et participeront à des exercices de mise en situation, d'échanges et de débats.

Structure organisatrice

Ce panel de formations vous est proposé par l'Union régionale des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes. Nous préparons et concevons les modules de formation en partenariat avec les Associations départementales des Communes forestières et avec le soutien financier du Fonds européen agricole pour le développement rural de l'Union Européenne (FEADER).

Inscriptions

Les bulletins d'inscription sont à retourner à l'Association régionale des Communes forestières. Mais vous pouvez également prendre contact directement avec l'antenne de votre département : un chargé de mission pourra alors vous renseigner.

CONTACTS

■ Auvergne

Union régionale des Communes forestières
d'Auvergne-Rhône-Alpes
Antenne Auvergne
Maison de la Forêt et du Bois
10 allée des Eaux et Forêts
63 370 LEMPDES

Tel : 04 73 98 70 98

■ Allier (03)

Delphine DUPRAT
Associations des Communes
forestières de l'Allier
9 bis Grande rue
03 330 BELLENAVES

Tel : 06 23 53 19 16

■ Cantal (15)

Thomas ANDRIEU
Association des Communes
forestières du Cantal
Maison de la Forêt et du Bois
10 allée des Eaux et Forêts
63 370 LEMPDES

Tel : 06 65 20 07 25

■ Haute-Loire (43)

Thomas ANDRIEU
Union régionale des
Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes
Maison de la Forêt et du Bois
10 allée des Eaux et Forêts
63 370 LEMPDES

Tel : 06 65 20 07 25

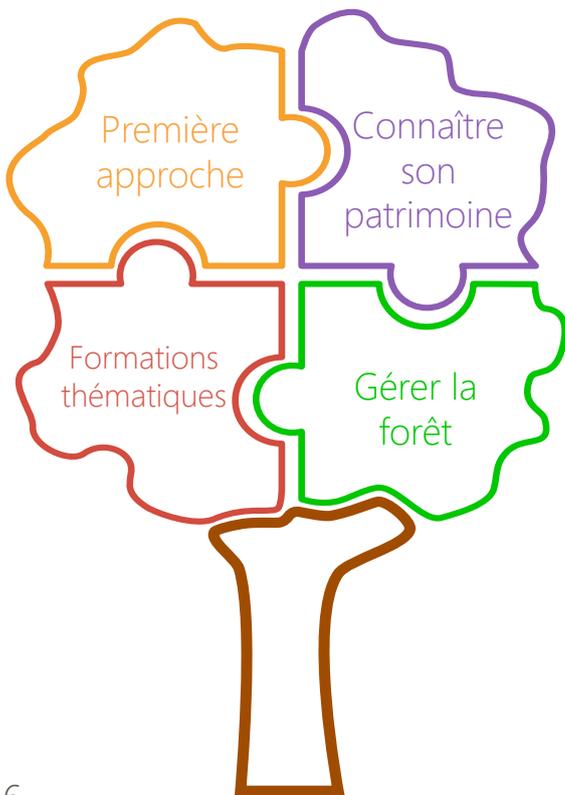
■ Puy-de-Dôme (63)

Guillaume DAVID
Associations des Communes
forestières du Puy-de-Dôme
Maison de la Forêt et du Bois
10 allée des Eaux et Forêts
63 370 LEMPDES

Tel : 06 10 78 76 55

Modules de formation

Les formations proposées sont organisées selon quatre modules complémentaires, avec un contenu le mieux adapté au contexte local.



FORMATIONS

Première approche

Module destiné aux élus néophytes souhaitant découvrir la filière forêt-bois, les acteurs et leurs rôles au regard des enjeux forestiers

Connaître son patrimoine

Module destiné aux élus souhaitant approfondir leur connaissance du patrimoine de leur collectivité et les leviers pour améliorer sa valorisation et limiter son morcellement

Gérer la forêt

Module proposé aux élus motivés par la connaissance des outils dont ils disposent pour gérer la forêt communale

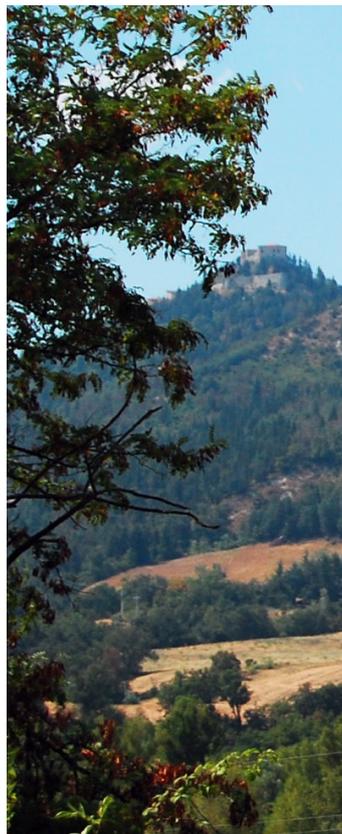
Formations thématiques

Module destiné aux élus souhaitant saisir les opportunités offertes par la forêt pour développer et aménager leur territoire



PREMIERE
APPROCHE

Maillons clefs des territoires, les communes et leurs élus ont de nombreuses responsabilités et un champ d'action large pour les dynamiser les secteurs auxquels la filière forestière contribue. Traiter de cette thématique et de ses enjeux de gestion, c'est activer des leviers de développement au service des territoires. Encore faut-il les connaître !



OBJECTIFS

Citer les principales fonctions de la forêt et ses enjeux

Citer les principaux débouchés de la filière forêt-bois

Connaître le contexte règlementaire

Identifier les rôles et responsabilités des acteurs

Expliquer les principes de la sylviculture

Connaître les divers documents de gestion

Intervenants potentiels

ONF, institut de recherche, DDT service environnement...

La gestion forestière

dans un contexte
de changement climatique

CONTENU

■ A l'origine : la forêt

Présentation de la forêt, ses usages et ses fonctions sur le territoire d'accueil

■ Les politiques forestières dans notre contexte territorial

Retour sur les rôles et responsabilités des acteurs

■ Impact du changement climatique sur la forêt

Effets et prévisions actuelles
Adaptation des essences et prévention

■ Le contexte juridique et règlementaire

Les politiques européennes, nationales et régionales
Les outils au service des territoires

■ La gestion au carrefour de ces enjeux Pourquoi et comment couper ?

■ Visite en forêt



CONNAITRE
SON PATRIMOINE

La politique foncière menée par les élus dans leurs rôles de propriétaire et d'aménageur du territoire constitue l'une des clefs de voûte du développement local. Aussi, une bonne connaissance du foncier forestier public favorise une meilleure articulation des enjeux économiques, environnementaux, et sociétaux liés à la forêt.

Foncier forestier



OBJECTIFS

Expliquer ce que l'on entend par « morcellement » du foncier forestier

Lister les conséquences du morcellement

Saisir les implications du rôle des élus en tant que propriétaires, aménageurs et maîtres d'ouvrages

Identifier les acteurs à mobiliser pour intégrer la forêt et ses enjeux dans les documents d'urbanisme et de planification

Appréhender les outils à mobiliser pour progresser vers une gestion plus vertueuse de la forêt

Identifier des exemples d'actions

Intervenants potentiels

Conseil Départemental, ONF, SAFER, Chambre d'agriculture, Centre national de la propriété forestière, DDT, Etablissement public foncier, ...

CONTENU

■ Forêt multifonctionnelle et impacts du morcellement du foncier forestier

- Rappel sur la multifonctionnalité de la forêt
- Impact local et impact plus large
- Pourquoi s'intéresser au foncier ?

■ Etat des lieux du foncier sur le territoire : Qui est concerné par le morcellement du foncier forestier ?

- Morcellement de la propriété publique
- Morcellement de la propriété privée

■ Connaître les documents existants et savoir les mobiliser

- Les documents cadastraux
- Le service de la publicité foncière
- La Boîte à outils sur le foncier forestier

■ Quels outils pour restructurer le foncier ou sa gestion ?

- L'élu propriétaire : quels modes d'acquisition et de gestion du parcellaire public ?
- Quels liens avec la forêt privée ? Boîte à outils pour mobiliser les acteurs de la forêt privée

■ Visite de terrain ou étude de cas.

GERER LA FORET



Les décisions de gestion forestière en mairie ont un impact direct sur les recettes et les dépenses communales, avec des variations annuelles qui peuvent être très importantes. Aussi est-il nécessaire de fournir aux collectivités des clefs pour mieux intégrer la gestion de la forêt dans leurs budgets.

Budget forestier



OBJECTIFS

Lister l'ensemble des taxes et contributions auxquelles sont soumises les collectivités propriétaires de foncier forestier, comprendre leur calcul et leurs affectations

Savoir comment intégrer les recettes et dépenses issues de la vente de bois et des travaux sylvicoles

Lister les outils et méthodes pour améliorer son équilibre financier

Expliquer la variabilité des recettes et dépenses, et savoir comment mieux les anticiper

Étudier l'opportunité de création de budgets annexes

Intervenants potentiels

Direction Générale des finances publiques, ONF, Centre national de la fonction publique territoriale, préfectures, ...

CONTENU

■ Présentation des contributions forestières pour lesquelles les communes sont sollicitées

- TFNB
- CVO
- TVA
- Frais de garderie et taxe à l'hectare
- Adhésions

■ Gestion forestière et gestion financière

- Intérêt de la gestion forestière et obligations des communes propriétaires de forêts
- Intérêt du document d'aménagement pour anticiper recettes et dépenses

■ Quels outils au service des communes propriétaires de foncier forestier ?

- Subventions existantes et leurs conditions d'attribution
- Exonérations
- Choix du régime de TVA
- Recours possibles aux budgets annexes

■ Etude de cas

Regroupement de la gestion forestière

Le foncier forestier en Auvergne a ses propres spécificités, et leurs impacts sur la forêt et ses usages sont nombreux. A la croisée des compétences, l'élu local dispose de moyens d'action pour lutter contre les problématiques de gestion issues du morcellement.

OBJECTIFS

Citer les caractéristiques du parcellaire forestier de son territoire

Identifier le rôle et les responsabilités des élus

Citer les inconvénients du morcellement parcellaire et les avantages du regroupement de la gestion forestière

Impulser une gestion mutualisée et concertée par la mobilisation d'outils adaptés

Concevoir les actions à mettre en place à partir de retours d'expérience

Intervenants potentiels

ONF, Centre national de la propriété forestière, syndicat de gestion, coopératives, syndicats de propriétaires forestiers, préfectures, ...

CONTENU

■ Les richesses de la forêt : entre économie, environnement et société

- Economie de la filière forêt-bois
- Biodiversité
- Paysages

■ État des lieux et caractéristiques du foncier sur le territoire

■ Contextes règlementaires pour les différents propriétaires de forêts

■ Présentation des difficultés

■ Regroupement et gestion en forêt publique

- Favoriser les actions collectives
- Avancer vers des partenariats entre propriétaires publics et privés dans une logique de bonne gestion territoriale
- Droits de préférence pour les ventes de parcelles forestières
- Aménagement foncier

■ Visite de terrain et retours d'expérience





FORMATIONS
THEMATIQUES

Equilibre forêt-gibier

Depuis 20 ans, les populations de grands gibiers se développent, les aires de répartition s'étendent. L'essor de ces populations peut détériorer les peuplements et les cultures, et mettre en péril l'avenir des forêts. Les élus ont un rôle à jouer dans la gestion durable des espaces ouverts forestiers et agricoles, et dans la recherche d'un équilibre sylvo-cynégétique.

OBJECTIFS

Expliquer la notion d'équilibre sylvo-cynégétique et son importance

Connaître les pratiques de chasse sur le territoire

Appréhender les niveaux de population sur le territoire

Comprendre le rôle clef de l'élu propriétaire du droit de chasse

Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs et les marges de manoeuvre

Lister les procédures à suivre concernant les animaux tués ou errants sur la voie publique

Intervenants potentiels

ONF, Fédération des chasseurs, Office national de la chasse et de la faune sauvage, DDT...

CONTENU

■ Explication des liens forts entre gestion forestière et équilibre faune-flore

- Connaissance de la faune sauvage et de ses caractéristiques
- Dommages aux peuplements forestiers : les points de vigilance

■ Qui fait quoi ? Retour sur les rôles et responsabilités de chacun des acteurs et leurs interrelations

■ Règlementation, outils et marges de manoeuvre

- Le droit de chasse
- Les plans de chasse
- Les baux de chasse
- Les bonnes pratiques sylvicoles
- Procédures à suivre en cas de présence d'animaux tués ou errant sur la voie publique

■ Approche pratique : visite en forêt communale



La multifonctionnalité forestière se traduit de bien des façons, et notamment par sa fonction environnementale. La gestion forestière contribue à deux enjeux majeurs : la mobilisation croissante du bois en forêt et la préservation de la ressource en eau. Comment les concilier ?



OBJECTIFS

Appréhender le cycle de l'eau et son parcours

Identifier les rôles joués par la forêt dans la gestion de la ressource en eau

Identifier les rôles et responsabilités des acteurs

Intégrer la problématique forêt-eau dans leurs réflexions stratégiques

Appréhender les différents outils permettant de concilier gestion forestière et qualité de l'eau

Citer les impacts potentiels des activités forestières sur l'eau

Identifier des outils pratiques

Intervenants potentiels

DDT, ONEMA, ONF, Agence de l'eau, Agence régionale de santé, associations de pêche, exploitants forestiers...

Gestion de l'eau en forêt

CONTENU

■ Petit rappel sur le cycle de l'eau et son parcours

- Cycle de l'eau
- Impact du couvert forestier sur la qualité de l'eau et son écoulement
- Localisation des massifs forestiers par rapport aux bassins versants et cours d'eau

■ A Chaque étape de l'activité forestière sa conséquence sur l'eau

- Les enjeux de la desserte
- Les enjeux de l'exploitation
- Les enjeux de la plantation

■ Organisation territoriale de la gestion de l'eau, distribution des rôles et des responsabilités

■ Règlementation et enjeux sanitaires

■ Quels outils pour concilier gestion sylvicole et qualité de l'eau ?

Valoriser les bois issus des forêts publiques dans les projets locaux

OBJECTIFS

Citer les principaux produits issus de la filière bois locale

Connaître les contraintes d'exploitation et les anticiper

Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs (ONF, ETF, scieurs, bureaux d'études, etc.)

Afficher la volonté de mobiliser le bois matériau dans les marchés publics en respectant les contraintes imposées par le Code des marchés publics

Connaître les modes de vente existants, leurs avantages et leurs inconvénients pour faire le meilleur choix.

Intervenants potentiels

ONF, interprofession, agences des énergies, entreprises de transformation, maîtres d'ouvrage,...

CONTENU

■ Organisation de la filière forêt-bois

- Rappel des enjeux à prendre en compte
- Qui fait quoi ? Retour sur les rôles et responsabilités de chacun des acteurs
- Etat des lieux des filières
- Quels circuits pour la valorisation du bois ?

■ Pertinence de la mobilisation du bois pour les collectivités

- Quelle utilisation du bois dans les bâtiments et l'espace public ?
- Mobilisation du bois-énergie

■ Processus de commercialisation : rôle et responsabilités de l' élu

- Modalités de gestion et de vente
- Bois de chauffage des habitants : règle d'application de l'affouage
- Usage par la commune des bois issus de ses forêts
- Focus sur les marchés publics et l'approvisionnement en circuit-court

■ Visite de terrain : de la grume au bois matériau ou retour d'expérience

Dans un contexte d'optimisation de la dépense publique associée à une conscience environnementale grandissante, les forêts communales et sectionales constituent une ressource non délocalisable, mobilisable par la collectivité et valorisable localement. Elles sont alors génératrices d'emplois et de dynamisme pour le tissu économique local.



La planification urbaine est complexe et doit prendre en compte l'ensemble des dynamiques à l'œuvre sur le territoire. L'élu veille à maintenir un équilibre vertueux entre les multiples enjeux qui s'exercent, en assurant leur intégration dans l'élaboration des documents d'urbanisme (SCOT et PLU en particulier). Mais comment concilier développement de la filière forêt-bois, préservation des espaces naturels et gestion de l'espace dans les documents d'urbanisme ?



OBJECTIFS

Identifier les enjeux reliant forêt et aménagement du territoire communal et intercommunal

Anticiper les éventuels conflits d'usage par un aménagement du territoire réfléchi

Identifier les acteurs à mobiliser pour intégrer la forêt et ses enjeux dans les documents d'urbanisme et de planification

Appréhender les différents outils favorisant la prise en compte des problématiques forestières pour instaurer un volet forestier dans les documents d'urbanisme

Intervenants potentiels

CAUE, Mairie Conseil, Parcs naturels régionaux, DDT, Région,...

Assurer le développement des activités forestières et de la filière bois par la planification territoriale

CONTENU

■ Rappels sur les enjeux de la planification urbaine

- Cadre législatif
- Rapport planification urbaine/environnement
- Rapport planification urbaine/développement économique

■ La forêt, un levier de développement au service des territoires

- Stratégie de développement territorial de la filière forêt-bois
- Besoins d'aménagement
- Outils de programmation

■ Les dispositifs de planifications urbaines

■ Quels outils pour la prise en compte de la forêt dans les documents d'urbanisme ?

- A quels moments introduire la forêt ?
- Quelles portes d'entrée pour intégrer la question de la forêt dans ses documents ?

■ Intégrer le bois construction dans les documents d'urbanisme



**Communes forestières
Auvergne Rhône-Alpes**

Droit Individuel à la Formation des élus locaux (DIF)

D'après les décrets 2016-870 et 2016-871 du 29 juin 2016 précisant les modalités de mise en oeuvre du DIF prévu par l'article L. 2123-12-1 du Code général des Collectivités Territoriales, **tout élu local bénéficie chaque année de 20 heures de formation** cumulables sur toute la durée de son mandat.

L'exercice de ce droit relève de la responsabilité individuelle de chaque élu, à partir du 1er janvier 2017.

Toute formation relative à l'exercice du mandat est éligible.

L'élu souhaitant faire une formation au titre du DIF doit adresser une demande à la Caisse des dépôts et consignations par courrier ou par voie dématérialisée.

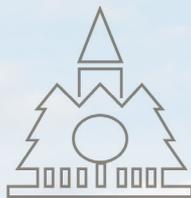
Le délai d'instruction est de 2 mois.

Les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes sont un organisme de formation, agréé pour intervenir auprès des élus locaux.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 83 63 03209 63 auprès du Préfet de région

Auvergne-Rhône-Alpes.

Siret : 440 282 507 00019



**Communes forestières
Auvergne Rhône-Alpes**

Un réseau au service des élus



AUVERGNE - Rhône-Alpes